

NOTE DE PRESENTATION

1. La restructuration de l'économie mondiale amorcée dans les années 70 et qui se poursuit jusqu'à nos jours, dans le cadre d'un vaste mouvement de régionalisation / mondialisation, confère une nouvelle dimension aux relations internationales.

En effet, de plus en plus nombreux sont les pays qui tendent à s'insérer dans de grands ensembles supranationaux à vocation économique et politique (zones de libre-échange, unions douanières) telles que ALENA en Amérique du Nord, Union Européenne, AFTA en Asie (Asian) et APEC (Forum Asie-Pacifique).

2. Dans ce cadre, les relations entre l'Union Européenne et les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée, fondées jusqu'à nos jours sur une coopération, certes multiforme et évolutive, sont néanmoins amenées à se diversifier et à se densifier pour revêtir des formes nouvelles permettant une meilleure insertion des pays du pourtour de la Méditerranée dans l'économie mondiale.

La multiplicité et la complexité des enjeux méditerranéens (démographiques, économiques, sociaux, environnementaux...), le poids et l'effet d'entraînement des économies européennes, les avantages comparatifs dont jouissent les économies du bassin méditerranéen, en appellent à une "nouvelle architecture" des relations euro-méditerranéennes. Les formes anciennes de coopération doivent aujourd'hui laisser place à un partenariat multiforme entre les rives Nord et Sud à la hauteur des enjeux méditerranéens.

3. La réalisation d'un tel projet suppose que soient au préalable identifiés un *cadre juridico-politique* adéquat favorisant une meilleure harmonie relationnelle, un *cadre institutionnel* trans-méditerranéen susceptible de permettre de gérer une densité relationnelle amenée à s'accroître, enfin, les *supports économiques et les instruments financiers* susceptibles d'asseoir l'interdépendance des économies et de résorber les inégalités de développement et de niveau de vie entre les deux rives.

Le Centre d'Etudes,
de Recherches et de
Publications

Le Comité pour les Etudes
Méditerranéennes

en collaboration avec

I'ISPRM

organisent un colloque international
sur le thème :

**"Relations et échanges euro-méditerranéens :
de la coopération au partenariat"**

Tunis, les 23-24 et 25 novembre 1995
Hôtel le Belvédère



CERP

B.P 255-1080 Tunis cédex

Tél : 518 - 914 Fax : 511-677

Vendredi 24 novembre 1995

Troisième séance : Partenariat : concepts
et perspectives

Président de séance : Lazhar BOUONY

- 9h00 "Pour une éthique d'un partenariat euro-méditerranéen".
Abdallah BOUDAHRAIN
- 9h15 "Le partenariat : euro-maghrébin : mythe ou réalité ?".
Ali SEDJARI.
- 9h30 "Le partenariat : concept et condition pour sa réussite".
Messaoud MENTRI.
- 9h45 "Le partenariat : nouvelle réalité ou nouvelle
terminologie?". Mohamed GHOMARI.
- 10h00 "La dimension maghrébine du partenariat euro-
méditerranéen : repères, limites et perspectives".
Mehdi REMILI.
- 10h15 Pause café
- 10h45 "Législation du travail et perspectives de partenariat en
Algérie".
Leila HAMDAN et Malika BOULENOUAR.
- 11h00 "Place du partenariat industriel européen dans le
processus d'industrialisation de la Tunisie".
Ridha GOUIA.
- 11h15 "Les ressources énergétiques comme élément
structurant d'un partenariat Euro-Maghrébin".
Ghaouti MEKAMCHA.
- 11h30 "Le gazoduc Maghreb-Europe et les perspectives d'une
mutation de la coopération euro-maghrébine".
Azzouz KERDOUN.
- 11h45 "Dalla cooperazione al partenariato: Problemi e
Prospettive". B. VENDITTO et E. FERRAGINA.
- 12h00 "L'expérience de coopération de la Région Emilie -
Romagne dans le Bassin de la Méditerranée".
Valeria BANDINI
- 12h15 "La dimension sécuritaire du partenariat euro-
méditerranéen : l'approche des nouveaux problèmes par
l'Alliance Atlantique et l'Union de l'Europe
Occidentale". Edouard SAUVIGNON.
- 12h30 Débats.

Quatrième séance: Système écologique et droit

Président de séance : Edouard SAUVIGNON

- 15h30 "Une nécessité dans le partenariat euro-maghrébin : la
prise en compte de la protection de l'environnement en
matière d'investissements". Mohamed KAHLOULA

- 15h45 "La protection de l'environnement et la solidarité
transrégionale Euro-méditerranéenne".
Soukeina BOURAOUI.
- 16h00 "La coopération euro-méditerranéenne pour la
protection de l'environnement". José JUSTE RUIZ.
- 16h15 Pause café.
- 16h45 "La politique environnementale de l'Union Européenne
pour la protection de la Méditerranée". Adriana
FABRA AGUILAR.
- 17h00 "Le principe juridique de la responsabilité commune,
mais différenciée, des Etats méditerranéens dans le
cadre du partenariat, avec une référence particulière aux
conventions pour la protection de l'environnement".
Sergio MARCHISIO
- 17h30 "Exemple de coopération des collectivités territoriales
du littoral méditerranéen français". Louis POTIE et
Mohamed BEN BLIDIA.
- 17h45 "Innovazioni tecnologiche e partecipazione sociale
nella gestione delle risorse ambientali".
Giulio QUERINI.
- 18h00 "Les patrimoines culturels en Méditerranée : de la
coopération au partenariat".
Jean-Paul PASTOREL et Jean-François POLI.
- 18h15 Débats.

Samedi 25 novembre 1995

Cinquième séance : Problèmes économiques et
financiers méditerranéens (banques, etc..)

Président de séance: Giulio QUERINI

- 9h00 "Le projet d'espace économique euro-méditerranéen :
perspectives et limites". Fouad ZAIM.
- 9h30 "Développements récents de la conception de la politique
commerciale Européenne : quels enseignements pour
les pays nord-africains ?" Adel BEN YOUSSEF
- 9h45 "La création d'une zone de libre-échange entre l'Union
Européenne et le Maroc : motivations, attentes et
contraintes". Larbi JAIDI.
- 10h00 "Evolution des relations économiques Union-
Européenne-Tunisie". Ridha CHKOUNDALI et
Bathna FEKIH.
- 10h15 Pause café

Jeudi 23 novembre 1995

Séance plénière

- 8h30 Accueil des participants
9h00 - Allocution de Monsieur Moncef HERGLI Directeur du CERP.
- Allocution de Monsieur Salvatore CHERCHI Sénateur de la République Italienne et Président de l'ISPRM.
- Allocution de Monsieur Mongi SAFRA Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre chargé de la Recherche Scientifique et de la Technologie.
10h30 Pause Café

Première séance : Politique méditerranéenne et sécurité

Président de séance : Azzouz KERDOUN

- 10h45 "De la méditerranéité au méditerranéisme"
Nourredine ABDI.
11h10 "Le partenariat politique : Sens et implications".
Abdelouahab MAALMI.
11h30 "Relations et échanges entre l'Union du Maghreb Arabe et l'Union Européenne : un partenariat ambivalent dans l'occident méditerranéen". André. G. CABANIS et Michel Louis MARTIN.
12h00 Débats

Deuxième séance : Politique méditerranéenne et Sécurité (suite)

Président de séance : Abdallah BOUDAHRAÏN

- 15h00 "Maroc-Union Européenne, quelle coopération, pour quel projet ?" Abdelhamid AHMADY.
15h15 "La problématique de la sécurité en Méditerranée".
Mohamed BENNANI.
15h30 "De la coopération fragmentaire à la politique globale, et des techniques juridiques du nouvel ordre international économique". Fatiha TALEB.
16h00 Pause café
16h30 "Migration et coopération : un espace pour les communautés locales". Luigi DI COMITE et Eros MORETTI.
16h45 "Les collectivités régionales et locales face au principe de subsidiarité : un élément de réflexion dans le cadre de la coopération euro-méditerranéenne".
José Manuel SOBRINO
17h00 Débats.

Cinquième séance (Suite)

Présidente de séance : Mme Soukeina BOURAOÛI

- 10h45 "Une banque pour la reconstruction et le développement de la Méditerranée". Marios NIKOLINAKOS.
11h00 "Les flux financiers internationaux dans les années 90 : vers de nouvelles relations financières entre Nord et Sud de la Méditerranée". Oscar GARAVELLO.
11h15 "Problématique du développement de l'agriculture en zone méditerranéenne au Maroc". Mohamed RAKI.
11h30 "Echanges euro-méditerranéens et endettement extérieur des pays du Sud de la Méditerranée". Taïeb CHTIOUI.
11h45 "Achats de compensation: un instrument potentiel pour l'allègement de la dette dans certains pays méditerranéens". Virgilio MONALDI
12h00 "Un enjeu économique et politique du commerce méditerranéen : la réglementation et le contrôle de qualité des marchandises et des services".
François FERAL.
12h15 Débats
Clôture des travaux.
13h00 Rapport de Synthèse: Taoufik BOUACHBA
Conclusions de Monsieur Antonio SASSU de l'Université de Cagliari, membre du Gouvernement de la Région Autonome de la Sardaigne.
Allocution de Monsieur Moncef HERGLI, Directeur du Centre d'Etudes, de Recherches et de Publications.
Allocution de Monsieur Pierangelo CATALANO. Secrétaire Général du Comité pour les Etudes Méditerranéennes, Directeur de l'ISPRM.
- Allocution de Monsieur Saïd BEN MUSTAPHA Secrétaire d'Etat auprès du Ministre des Affaires Etrangères chargé des Affaires Maghrébines.

Colloque organisé avec le concours du
Secrétariat d'Etat à la Recherche
Scientifique et à la Technologie
et des organismes tunisiens suivants :

S.O.G.E.G.A.T.